



Perte de carte grise par dépanneur

Par **Mgx**, le **08/02/2011 à 15:58**

Bonjour,
Je suis nouvelle sur ce forum j'espère que vous me ferez un bon accueil!
Mon problème donc: Le 21 janvier dernier ma voiture est tombée en panne chez ma mère. Mon assurance a donc envoyé un dépanneur chez moi. Celui-ci me demanda alors divers documents pour remplir ses formulaires.
Il me fit signé un certificat de dépannage. Il est parti avec ma carte grise (ce que je pensais normal vu que le garagiste en a souvent besoin pour commander les pièces). Sauf que: lorsque j'ai récupéré ma voiture chez mon garagiste que je connais de longue date il m'a affirmé que le dépanneur ne lui avait donné aucune carte grise.
Je contacte donc l'entreprise de dépannage qui elle me soutient que le dépanneur m'a rendu ma carte grise puisque sur le duplicata du document qu'il m'avait fait signé il n'est pas inscrit que je lui ai donné ma carte grise (la case prévue à cette effet n'est pas cochée... pas plus que celle signalant ma présence sur place).
J'ai du aller faire une déclaration de perte de carte grise et je me retrouve aujourd'hui à devoir payer pour la faute professionnelle du dépanneur.
Je me demandais donc si je ne pouvais pas engager la responsabilité de l'entreprise pour défaut de restitution de carte grise en arguant que le certificat qu'il m'a fait signé est faux vu que ma présence n'est pas mentionnée...
La seule personne pouvant confirmée ce qui m'est arrivé est mon beau père. La secrétaire de l'entreprise en question m'a clairement dit que c'était ma parole contre la leur.
Pourriez vous me venir en aide? Je vous remercie par avance!